

Réf: Dossier 319922

Avis de constitution

SOCIETE « ONIX EXPLORATION »

Siège Abidjan, Cocody Angré 9ème Tranche non loin
de l'immeuble CGK et de l'école Saint Marc., Lot 477, Ilot
22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/06/2024, et enregistrés au CEPICI le 10/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ONIX EXPLORATION »

Objet : L'obtention, l'aliénation et l'exploitation semi-industrielle de toutes concessions minières ; l'extraction de tout minerai notamment l'or, le fer, le manganèse, le lithium etc.; la prise, l'acquisition, l'exploitation, la vente ou l'octroi de tous procédés, licence, brevets, et marques de fabrication entrant dans l'objet de la société ; et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, financières, juridiques ou économiques se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes, susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody Angré 9ème Tranche non loin de l'immeuble CGK et de l'école Saint Marc., Lot 477, Ilot 22

Dirigeant(s) M ALLOU KOUASSI KOFFI ROLAND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06711 du 08/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41300/GTCA/RC/2024 du 08/07/2024

